

## Sommaire du n° 13

L'éditorial du Président Jean-Pierre CABOT  
Le billet de Lionel VERGNES  
Les informations de Claude PAUL

## L'éditorial du Président

Jean-Pierre CABOT



### Individualisme et réussite professionnelle

Dans un environnement marqué par la perte de repères politiques : on court derrière la crise, on sauve la Grèce tous les quatre matins (avec mention spéciale pour le dernier sauvetage !), et l'euro tous les jours, et on veut dorer à l'or fin les déficits budgétaires ... Faute de les maîtriser nombre d'individus se détachent des appartenances solidaires.

L'individualisme est-il une réponse dans cette période troublée ?

D'abord répondons à la question de la crédibilité de nos donneurs de leçons d'austérité à partir de quelques exemples dans l'actualité la plus récente.

Pourquoi avoir créé 5 postes de sénateurs à l'occasion des dernières sénatoriales ? Certes la démocratie doit mieux respirer depuis, dans le Maine et Loire, en Isère etc ... et à la Réunion ou nous ne doutons pas un instant qu'il n'y ait pas eu d'autres urgences en matière de dépenses publiques, y compris pour la lutte contre l'incendie.

Pourquoi avoir créé un troisième poste de secrétaire général adjoint à l'OCDE ? Certes la France ne financera pas seule cette pantoufle

à 11.286,00 euros par mois, exonérée d'impôts, accompagnée d'avantages en nature et située au Château de la Muette. Mais enfin, c'est l'austérité oui ou non ?

Pourquoi Monsieur Bur propose-t-il un quatrième jour de carence pour les arrêts maladie, alors même qu'une fois de plus le régime Alsacien de Bismarck ne sera pas concerné ? Monsieur Bur est député de Strasbourg. Nous qui n'avons rien contre ce régime, au contraire, apprécions la cohérence de la proposition !

Que pèse l'individualisme face à ceux qui disposent des moyens, des organisations, qui inspirent les règles, quitte à les bafouer à l'occasion ? Face parfois à l'abus de droit ?

L'individualisme n'est pas une solution dans nos sociétés complexes : il est source de vulnérabilité face aux organisations, parfois occultes, ainsi qu'aux abus et excès des pouvoirs dévoyés. Notre Institution, dans ses comportements collectifs, et même parfois individuels, n'est pas exempte de ce type de dérive.

Les Agents de Direction, l'Encadrement supérieur, les Praticiens-Conseil, les Ingénieurs-Conseil, les Informaticiens, qui aspirent à des carrières dynamiques, à des rémunérations qui ont droit à leurs compétences et à leurs missions, qui ont choisi le service public pour des vies professionnelles qui ont du sens, doivent, s'ils veulent être autonomes, accepter les droits et devoirs d'organisations solidaires qui favoriseront leur réussite professionnelle.

Le SNADEOS-CFTC se veut au premier plan de ces organisations : pour faire vivre un syndicalisme d'agents de direction. Pour la création de corps professionnels avec des règles claires, négociées et stables et des parcours lisibles. Pour des rémunérations à l'abri des complexes salariaux.

**SNADEOS-CFTC - Fédération Protection Sociale et Emploi CFTC**

128 avenue Jean Jaurès - 93000 PANTIN

Site : [www.cftc-snadeos.fr](http://www.cftc-snadeos.fr) - Mail : [secretaire@cftc-snadeos.fr](mailto:secretaire@cftc-snadeos.fr)

Et le respect de valeurs humanistes affichées et revendiquées.

Si nous n'y prenons garde, demain déciderons pour nous, et sans nous, des donneurs de leçons politiquement corrects, d'autant plus zélés qu'ils ne seront pas concernés par leurs prescriptions.

## Le billet de Lionel Vergnes



### Entrevue avec Monsieur Pierre Mayeur, Président du COMEX

Le 25 octobre dernier, le Président du SNADEOS, Jean-Pierre Cabot, et son vice-président pour les Agents de Direction, Lionel Vergnes ont été reçus par le Président du Comité Exécutif de l'UCANSS, Monsieur Pierre Mayeur et son Directeur, Monsieur Philippe Renard.

L'objet de cet entretien était la représentation des Agents de Direction dans les instances de négociation.

La garantie de cette représentation est en effet à notre sens indissociable de la pérennité de la défense des intérêts tant matériels que moraux des troupes en question ; et leur relative faiblesse numérique ne pourra jamais être un motif pour abandonner ce principe à la fois démocratique et de bon sens.

C'est une écoute attentive et ouverte que nous avons perçue lors de cet entretien, notre préoccupation étant comprise comme pleinement légitime. Certes il y peut-être divergence sur la spécificité du statut des directeurs : s'ils ne peuvent voter que dans le

collège employeurs pour les prud'hommes, pour nous ils ne sont pas des patrons et à ce titre il ne faut pas les isoler des autres agents de direction.

Aussi notre proposition de créer un corps des Agents de Direction n'a pas paru incongrue et sera expertisée. Pour l'immédiat, le Président du COMEX compte proposer qu'une séance de l'Instance Nationale de Concertation soit consacrée chaque année à l'examen de la situation collective des Agents de Direction.

Nous saluons cette avancée, bien que modeste, et prenons acte que le COMEX entend poursuivre selon le système actuel, à savoir la double signature pour chaque syndicat représentatif, avec désormais l'impossibilité pour celui des deux qui ne signerait pas un texte de se joindre à ceux qui s'y opposeraient.

Un cas de figure hautement improbable selon nous.

## Informations diverses

*Claude PAUL*



### Réunion des Instances du SNADEOS

Conseil syndical le 7 décembre 2011

### Réunions Nationales UCANSS

8 novembre : RPN système différentiel  
15 novembre : RPN : thème non déterminé  
17 novembre : INC Famille  
22 novembre : RPN : thème non déterminé  
29 novembre : RPN : thème non déterminé  
1er décembre : INC Retraite  
6 décembre : RPN : thème non déterminé

**SNADEOS-CFTC - Fédération Protection Sociale et Emploi CFTC**

128 avenue Jean Jaurès - 93000 PANTIN

Site : [www.cftc-snadeos.fr](http://www.cftc-snadeos.fr) - Mail : [secretaire@cftc-snadeos.fr](mailto:secretaire@cftc-snadeos.fr)

8 décembre : INC observatoires régionaux  
13 décembre : RPN : thème non déterminé  
14 décembre : comité pilotage sur les risques psycho sociaux  
20 décembre : RPN : thème non déterminé

## Congrès Confédéral CFTC

Du 15 au 18 novembre 2011

## Congrès Fédéral CFTC-PSE

Il est programmé du 13 au 15 mars 2012 à la Rochelle. Le SNADEOS CFTC y sera bien évidemment représenté (Président, Secrétaire Général ...) mais il est également prévu que les membres du Bureau et du Conseil puissent assister à ce temps fort de notre vie syndicale.

## Le site internet du SNADEOS-CFTC

Au printemps 2011, sous l'impulsion de son Président Jean-Pierre Cabot, le bureau du SNADEOS-CFTC décidait :

- ✓ De créer son propre site internet.
- ✓ De mettre en œuvre une communication dématérialisée régulière par le biais de mailings ciblés

En effet, le « public » de notre syndicat est très spécifique, et méritait donc une information spécifique.

Le site a été opérationnel en juillet, et, depuis, son audience n'a pas cessé de croître.

Plusieurs indicateurs le démontrent :

- 📊 Le nombre de pages vues chaque mois
- 📊 Le nombre de nouveaux visiteurs chaque mois
- 📊 Le nombre de téléchargements de certains documents. Ainsi, par exemple, le rapport de la Commission Morel a-t-il

été récupéré **plus de 900 fois** à ce jour directement sur le site du SNADEOS-CFTC

Ces chiffres sont un véritable encouragement pour les équipes du SNADEOS, rédactionnelle et technique, pour faire vivre cet espace d'information dédié aux Agents de Direction, aux Praticiens Conseil, aux Ingénieurs Conseil, aux Informaticiens et aux Cadres Supérieurs de toute l'Institution « Sécurité Sociale ».

Un grand merci également à **Annuaire Sécu**, qui n'a pas manqué d'assurer le relais pour que notre site soit connu.

A bientôt sur [www.cftc-snadeos.fr](http://www.cftc-snadeos.fr) !!!



L'évolution de la fréquentation du site internet du SNADEOS-CFTC de juillet à octobre 2011

## Déménagement de la Fédération PSE

La Fédération PSE CFTC (Protection Sociale et Emploi) a déménagé de la rue Eugène Varlin au nouveau siège de la Confédération CFTC. Celle-ci se trouve maintenant au 128 avenue Jean Jaurès, 93000 PANTIN. Métro : station Aubervilliers Pantin - Quatre chemins, ligne 7 direction La Courneuve.

**Rendez-vous régulièrement sur**  
[www.cftc-snadeos.fr](http://www.cftc-snadeos.fr)